

Henri Lefebvre, les situationnistes et la dialectique monumentale

Du monument social au monument – spectacle

Grégory Busquet

DANS **L'HOMME & LA SOCIÉTÉ** 2002/4 n° 146 , PAGES 41 À 60

ÉDITIONS **ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE DE SYNTHÈSE EN SCIENCES HUMAINES (ARSSH)**

ISSN 0018-4306

ISBN 9782296310797

DOI 10.3917/lhs.146.0041

Date de mise en ligne : 24/05/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2002-4-page-41?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association pour la Recherche de Synthèse en Sciences Humaines (ARSSH).

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Henri Lefebvre, les situationnistes et la dialectique monumentale

Du monument social au monument – spectacle

Grégory BUSQUET

Il convient avant toute chose de s'entendre sur les termes. Qu'entend-on exactement par monument ? Étymologiquement, la notion renvoie à « ce qui fait souvenir ». C'est à partir de cette acception qu'Aloïs Riegl, en 1903, en donne cette définition :

« une œuvre créée de la main de l'homme et édifée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée (ou des combinaisons de l'une ou de l'autre ¹). »

Le monument, pris dans ce sens, représenterait pour l'auteur et pour le sens commun une œuvre par essence non fonctionnelle ou plutôt non utilitaire. Cependant, cette définition n'est pas suffisante. Françoise Choay rappelle ainsi que, dès le XIX^e siècle, Quatremère de Quincy donnait cette double définition du monument : édifice conçu, soit pour « éterniser le souvenir des choses mémorables », soit pour « devenir un agent d'embellissement et de magnificence des villes ² », ouvrant ainsi la dénomination de monument à n'importe quel type de bâtiment,

1. Aloïs RIEGL, *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse* [1903], traduit de l'allemand par Daniel Wiczorek. Avant-propos de Françoise Choay, Paris, Seuil, coll. « Espacements », 1984.

2. In Pierre MERLIN et Françoise CHOAY (sous la direction de), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 1988.

fonctionnel ou non, pourvu que, par sa forme, sa taille ou sa fonction, il exerce un ascendant sur son environnement immédiat, qu'en bref, il soit remarquable et ceci, « indépendamment des souvenirs dont il puisse être porteur ».

On partira de cette acception « large » pour appréhender le monument puisque c'est cette définition qui prédomine aujourd'hui (on retrouve aussi bien l'appellation de monument pour désigner une statue, une bibliothèque, un musée...)

Elle comporte néanmoins cet inconvénient de n'être pas assez restrictive en ce sens qu'elle ne tient pas compte des charges sociales et symboliques du monument. Peut-on, par exemple, qualifier les réalisations de l'urbanisme moderne des Trente Glorieuses de monumentales ? N'est-il pas incontestable que les réalisations de cet urbanisme « progressiste » — voulant faire fi du monument — exercent un ascendant formel sur leur environnement ? L'aménagement urbain d'alors ne faisait que suivre un dogme absolu — « faire table rase du passé » — et poursuivait sa croisade contre l'ornementation et les signes de ce passé...

Parallèlement, dès les années cinquante-soixante, un certain nombre de penseurs de la ville s'interrogeait sur les rôles sociaux, historiques et politiques du monument, à partir d'un autre niveau de lecture : un niveau social (absent de la définition pourtant ultérieure de Françoise Choay qui porte davantage sur les aspects formels, esthétiques et historiques). C'est le cas du philosophe sociologue Henri Lefebvre (1901-1991), qui, entrant progressivement dans la problématique urbaine, s'intéresse, dès 1960, au statut du monument dans la ville. Il ne s'agit pas, bien sûr, de l'aspect essentiel de son œuvre, loin de là, mais il n'échappera à l'attention de personne que l'auteur illustre abondamment ses explications de l'urbain avec l'exemple des monuments (tout comme des places, des rues...). Fait qui redevient d'actualité dans la période que l'on nomme « postmoderne » et dont le leitmotiv récurrent semble être la réintégration de la monumentalité dans la ville (cf. par exemple Ricardo Bofill).

Henri Lefebvre et un certain nombre de ses suiveurs et de ses contemporains réintroduisirent donc la problématique du monument dans le fait urbain, après une légère phase d'occultation du problème (la période moderne). Il eut cette particularité de

donner une autre définition du monument, éloignée à la fois du « monument fétiche » et du monument monofonctionnel, mettant ainsi en lumière, avec l'Internationale situationniste (I. S. : groupe d'avant-garde artistique et révolutionnaire qui a développé une pensée relative à l'urbain et à l'urbanisme³) un double statut du monument dans la ville : celui-ci serait à la fois nécessaire à la vie et à l'identité sociales des communautés, mais, intentionnellement, serait également répressif.

Ces deux pensées, celle d'Henri Lefebvre et celle de l'I. S. (1958-1972), et cette conception positive négative du monument devraient nous aider à appréhender le problème du monument dans l'avenir des villes et servir — selon nous — de base à des réflexions ultérieures en un temps où l'on s'interroge de plus en plus sur la signification réelle du monument, où l'on voudrait re-monumentaliser la ville sans toutefois y parvenir. La question du « pourquoi faire » nous apparaît, avant tout autre débat et toute autre entreprise, comme la plus urgente, le bilan des « grands travaux » dans Paris n'étant souvent pas celui qui avait été escompté⁴. *Repenser* le monument, son rôle social et sa signification, pour éviter de faire de la monumentalisation une fin en soi, voilà ce qui doit être entrepris à la lumière du passé.

Le rôle social du monument dans la pensée d'Henri Lefebvre : le monument symbolique et trans-fonctionnel à travers l'histoire

Dès 1960, Henri Lefebvre (philosophe marxiste et sociologue du quotidien qui contribua à l'institutionnalisation de la sociologie urbaine dans l'Université française) s'intéresse au phénomène urbain, intérêt qui sous-tend un questionnement plus global sur l'espace dans son ensemble. C'est d'abord en réaction au fonctionnalisme urbanistique des grands ensembles de périphérie et des villes nouvelles qu'il écrit ses premiers articles de sociologie urbaine, fustigeant à la fois le conditionnement des masses qu'il

3. Pour plus d'informations, cf. Grégory BUSQUET, « Les Situationnistes et la ville moderne », Mémoire de DEA, IUP-Paris XII, 2000.

4. Voir par exemple l'opinion de l'architecte Bernard TSCHUMI (parc de La Villette), colloque international de l'association Ville et Projets (30 novembre et 1er décembre 1985, Abbaye de Royaumont) in *Ville forme symbolique pouvoir projets*, IFA, Liège, Pierre Mardaga éditeur, 1986.

implique et l'ennui qu'il provoque. D'où son intérêt qui deviendra récurrent pour la monumentalité rejetée par cet urbanisme, monumentalité qu'il analyse en faisant appel à plusieurs disciplines, marque et exemple de sa volonté d'une transdisciplinarité dans les sciences sociales parcellaires : des considérations sociologiques ou empruntées à la sémantique, à la sémiologie y côtoient des réflexions sur l'histoire...

Le monument contre le fonctionnalisme et pour l'intégration du ludique dans la quotidienneté

C'est tout d'abord par le biais de la notion de « trans-fonctionnel » que Lefebvre oppose au modernisme sa conception du monument, notion qui est à rapprocher du « supra-fonctionnel », soit la fonction « ludique » nécessaire au bien-être de la société urbaine. Cette fonction semble omise par la Charte d'Athènes qui réduit à quatre les fonctions de la ville — « Travailler, se loger, circuler et se récréer » —, ce qui n'a rien à voir avec le supra-fonctionnel, fondé davantage sur les « désirs » que sur de prétendus besoins codifiés.

Le monument, dans l'espace public, doit ainsi être le lieu du rassemblement et des célébrations, des « fêtes » de toutes sortes et par là, contribuer à un dépassement d'une vie quotidienne routinière. C'est tout cela qui constitue le trans-fonctionnel.

Le préfixe « trans », quelque peu différent de la transcendance connotée par « supra », signifie à la fois « au-delà » et « à travers ». Ainsi, dépassant le fonctionnel, le trans-fonctionnel le supplante également en tant qu'il pourrait regrouper multitude de fonctions (loisirs, rassemblement, fonctions symboliques, sémiotiques, historiques, de mémoire...).

Le monument serait donc *non-fonctionnel* et plurifonctionnel à la fois, en tout cas, plus que fonctionnel, bien que ne s'en différenciant pas... Ce qu'Henri Lefebvre énonce clairement lorsqu'il déclare :

« Dans les villes historiques, les monuments ont des fonctions si complexes que le concept de « fonction » ne parvient pas à les épuiser. Ils appellent et ils rappellent. Ils rendent présents un passé et un avenir. Ils sont la mémoire de la cité et son ciment. Ils unissent et réunissent. [...] Pour une telle « fonction », nous reprendrions volontiers le terme « trans-fonctionnel » ou « supra-fonctionnel ». Ces monuments ne sont pas inutiles. S'ils ne servent plus à rien, ils tombent dans le désuet et le discrédité. Cependant, ils débordent les fonctions (rassembler, organiser)

et aussi les institutions qu'ils représentent sur le terrain (autorités, pouvoirs, etc.)⁵. »

« [Ainsi] Le monument assume des fonctions et leur ajoute un caractère symbolique, esthétique, culturel, voire cosmique, irréductible à la fonctionnalité⁶. »

Pour argumenter sa thèse, Lefebvre s'appuie sur des exemples historiques : les monuments ont toujours été trans-fonctionnels. On est loin, ici, de l'appellation galvaudée de monument appliquée à n'importe quel édifice monoculturel ou purement fonctionnel (du mouvement moderne, par exemple).

Mais, revenons un bref instant sur le rôle — l'effet — du monument dans la vie quotidienne. Pour Henri Lefebvre, l'homme moderne est aliéné dans/par sa vie quotidienne : conditionné et exploité dans l'entreprise mais aussi dans ses loisirs, son temps *hors travail*, ses parcours dans la ville, à son domicile... Il convient donc de critiquer cette expérience quotidienne, et, dans l'absolu, de la dépasser en « intensifiant son rendement vital » pour atteindre une pleine « jouissance » de la vie quotidienne libérée⁷ (notamment à travers des « moments », ce que les situationnistes appelleront « situations »).

Or le monument dans sa trans-fonctionnalité participe de cette libération de la quotidienneté aliénée, la dépasse et en brise la routine bien qu'il fasse partie de son décor. Ainsi, les monuments, balises et points de repère de la vie quotidienne dans la ville, « introduisent une profondeur dans la quotidienneté⁸ ».

« Dans le spectacle du quotidien et dans la participation des individus à la vie, ce sont des noyaux, des centres, des points de pénétration en quelque chose de plus profond que la banalité répétitive, et qui pourtant ne s'en séparent point⁹. »

5. Henri LEFEBVRE, « Utopie expérimentale : pour un nouvel urbanisme » [1961], in *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 1970, p. 136-137.

6. Henri LEFEBVRE, « Propositions pour un nouvel urbanisme » [1967], *Ibidem*, p. 188.

7. Henri LEFEBVRE, *La Somme et le Reste* [1959], Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse Institutionnelle », 1989, p. 654.

8. Henri LEFEBVRE, « Introduction à la psycho-sociologie de la vie quotidienne » [1960], in *Du rural à l'urbain*, *op. cit.*, p. 94.

9. Henri LEFEBVRE, « Introduction à la psycho-sociologie de la vie quotidienne », *op. cit.*

Ce qu'on pourrait expliquer par le fait que les monuments furent et demeurent toujours « u-topiques », c'est-à-dire appelant vers un « ailleurs » qui nous éloigne momentanément de notre vie morne d'ici-bas. Magnifiant le quotidien, ils en sont aussi les failles (tout comme les « moments », pourrions-nous dire, sans craindre des rapprochements hâtifs), exerçant une « transcendance » sur l'espace urbain quotidien ¹⁰.

La permanence et la fonction symbolique du monument

Cette emprise des monuments sur la quotidienneté s'explique aussi par la richesse sémiologique qui leur est propre, du fait même de leur permanence et de leur ancienneté, de ce qu'ils ont été édifiés puis conservés au cours de l'histoire. C'est l'un des attributs majeurs de la monumentalité et aussi l'une de ses caractéristiques *sociales* quant à la vie quotidienne :

« Dans une ville historique [les monuments] émergent au-dessus de la redondance, des répétitions des systèmes de signes et signaux qui règlent les routines. Ils émergent au-dessus des systèmes sémiologiques qui constituent la trame du texte social quotidien : discours, vêtements, gestes, spectacles de la rue. Ils disent plus. Ils ont plus de sens. Ils expriment l'inépuisable ¹¹. »

C'est sur cette richesse *sémantico-sémiotique* (des sens et des signes) du monument que nous voudrions à présent nous attarder.

Avant tout, le monument trans-fonctionnel est chargé de symboles, de signes et de significations multiples. Il peut résumer à la fois une période de l'histoire, une vision du monde à un moment donné, une volonté ou une foi quelconques... Le multisymbolisme et la multiplicité des sens sont les deux traits majeurs du monument pour Lefebvre qui préfigure ainsi les propos que tiendront les ethnologues une vingtaine d'années plus tard ¹². C'est ainsi qu'il donne en 1967, cette définition du monument :

« Le monument, édifice ou objet isolable, ne peut se réduire au signal de telle ou telle activité. Ce que fait le fonctionnalisme intégral. Le

10. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1970, p. 34.

11. Henri LEFEBVRE, « Utopie expérimentale : pour un nouvel urbanisme », *op. cit.*, p. 137.

12. Voir par exemple Marc AUGÉ, « Espace fonctionnel, espace symbolique », in : *Ville forme symbolique pouvoir projets*, *op. cit.*

monument véritable a un caractère significatif et symbolique inépuisable. Il ne se donne pas d'un coup, à l'instar du stimulant de tel ou tel acte conditionné. Il a une multiplicité de sens¹³. »

En cela, les signes donnés par le monument peuvent être interprétés de différentes manières. Son sens dépend de celui qui les reçoit, les perçoit, se les approprie¹⁴ : ce qui pose la question de l'intentionnalité sémantique du monument, d'autant plus que « les symboles qui le couvrent, généralement mal compris, s'estompent de génération en génération¹⁵ » ; si le(s) sens du monument dépend(ent) de chacun — si chacun interprète le monument à sa manière — si celui-ci change de sens avec le temps, comment doit-on — ou peut-on — le charger de signes et de symboles préétablis sans recourir à une certaine *violence symbolique* ?

Car le principal symbole qui émerge du monument est celui de l'histoire de la société — de la mémoire collective —, le « monument « mémorisant » le temps dans une permanence¹⁶. » Cette permanence symbolise quant à elle la « durabilité », l'immortalité de cette mémoire collective qui se modifie toutefois avec le temps. Mentionnons que le philosophe Gaston Bachelard notait déjà que pour mémoriser, il faut d'abord localiser¹⁷. Et quoi de mieux pour localiser qu'un monument ? Le monument, symbole d'un passé sans cesse réactualisé, pourrait servir, si ce n'est à la création, du moins à la préservation d'une identité collective et donc, à *faire* du lien social. Passé, présent et futur sont liés dans le monument, qui, par sa durabilité, transcende la mort et perpétue la mémoire (les monuments funéraires et commémoratifs).

13. Henri LEFEBVRE, « Propositions pour un nouvel urbanisme », *op. cit.*, p. 192.

14. À la même époque, l'architecte Aldo Rossi parle d'« expérience relative du monument », in Aldo ROSSI, *L'Architecture de la ville* [1966], trad. fr., Paris, L'Équerre, 1981.

15. Henri LEFEBVRE, « Utopie expérimentale : pour un nouvel urbanisme », *op. cit.*, p. 136-137.

16. Henri LEFEBVRE, « Éléments d'une théorie de l'objet » [1969], in *Du rural à l'urbain*, *op. cit.*, p. 282.

17. Gaston BACHELARD, *La Poétique de l'espace* [1957], Paris, PUF, coll. « Quadriges », 1998.

La symbolique monumentale ne se limite pas là ; le monument est souvent aussi symbole politique ou religieux — de domination par sa dimension verticale, sa profondeur, — signifiant la puissance, « l'ailleurs » (le divin, le sacré...¹⁸).

Même s'il est impossible de répertorier tous les symboles et les signes qui recouvrent le monument, toutes les significations qu'on peut lui donner, il peut se lire, se décoder, se déchiffrer, comme la ville dont il est une marque, un repère, un *condensé*. Ses multiples sens et ses métaphores sont encore à trouver tant il est riche symboliquement. Cependant, une chose paraît établie : la fonction symbolique du monument est essentielle, plus encore peut-être que sa fonction ludique.

C'est en 1974, dans *La Production de l'espace*¹⁹, que Lefebvre résume, fait le bilan et ouvre ses réflexions sur l'urbain et le rôle social du monument. Il réduit pour cela l'analyse sémiologique du monument à l'analyse de ses symboles, car il ne faut pas oublier qu'il n'est ni un discours, ni un langage. Quoique « surcodé », le monument ne peut se réduire à un « recueil de symboles », à « un enchaînement de signes », à une « somme d'objets », à une « sculpture » ; il ne peut se définir que « par ce qui peut s'y passer et ce qui ne peut et ne doit pas y advenir », cela du fait de ses symboles politico-religieux.

Car cette durabilité monumentale, c'est la « volonté de puissance » qui la secrète. Outre son côté ludique et festif, l'espace monumental devient ainsi « condensateur de l'espace social²⁰ » par le jeu symbolique des pouvoirs politiques et religieux. Il devient le « support métaphorique et quasiment métaphysique d'une société²¹ ».

Enfin, servant à décoder, à *lire* le texte social urbain, le monument a aussi pour qualité d'être un lieu privilégié de l'appropriation spatiale, les « espaces les mieux appropriés [étant] ceux qu'occupent les symboles²². » Il rassemble ainsi les trois

18. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, op. cit., p. 55.

19. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace* [1974], Paris, Anthropos, 2000.

20. *Ibidem*, p. 259.

21. *Ibidem*.

22. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, op. cit., p. 423. Pour Lefebvre, qui compare la ville à une « œuvre littéraire », l'appropriation de

« moments » de la spatialité²³ : — le perçu (pratique de l'espace) ; — le conçu (représentation de l'espace, l'espace abstrait, celui des concepteurs) ; — le vécu (espace des représentations, l'espace concret, celui des usagers), et devient ainsi un miroir social servant à la constitution d'une identité collective et permettant, comme la rue, la place, les espaces de rencontre, de percevoir, de lire et s'approprier la réalité urbaine.

Le « droit à la ville », à la centralité, et à la monumentalité

Cette appropriation de l'espace est liée, enfin, au « droit à la ville », cher à Lefebvre. Droit immuable de l'être humain²⁴, il équivaut au droit à la « centralité » — centralité qui « se définit par un rassemblement et la rencontre de ce qui coexiste dans un espace²⁵ », qui regroupe les « signes et symboles de la réunion, du rassemblement²⁶ », mais aussi du ludique, du « supra-fonctionnel²⁷ ». La « centralité renouvelée » d'Henri Lefebvre, moyen de remédier à la crise de la ville éclatant sur ses périphéries pendant que son centre dépérit, est donc indissociable de la monumentalité, qui, idéalement, possède les mêmes avantages que la centralité (lieu de rassemblement, de fêtes, de célébrations, des *sociabilités fusionnelles*, pourrions-nous dire). Le « droit à la ville » — ce droit à la centralité — équivaldrait donc, par extension, au droit à la monumentalité.

De même, la ville, considérée par Lefebvre comme une « œuvre » (en référence à la ville historique) et non pas — surtout pas — comme un « produit » (terme qui qualifierait plutôt les villes nouvelles), a acquis historiquement une « valeur d'usage » inhérente également à la monumentalité qui est « l'aspect essentiel

l'espace n'est possible que si celui-ci est « lisible ». Ces notions de la ville comme œuvre et de « lecture de la ville » sont récurrentes dans ses écrits.

23. *Ibidem*, p. 253.

24. Ce « droit à la ville », revendiqué par Lefebvre, est selon lui à considérer au même titre que les droits de l'homme, des femmes, au logement, au travail...

25. Henri LEFEBVRE, *Ibidem*, p. 382.

26. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine, op. cit.*, p. 59.

27. Henri LEFEBVRE, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1968, p. 151.

de la ville en tant qu'œuvre²⁸ ». Empruntée à la terminologie marxiste, cette « valeur d'usage » est la valeur d'« un objet, d'un produit de l'activité pratique [d'une œuvre ?] qui répond à un besoin pratique » et s'oppose à « la valeur d'échange », l'autre face de la marchandise, qui se rapporte au commerce et à l'échange de type capitaliste²⁹. Elle s'applique à la fois à la ville historique, à son centre et à ses monuments trans-fonctionnels et *socialisants*.

Or, constate Lefebvre, aujourd'hui, cette valeur d'usage s'est estompée dans la ville pour laisser place à la valeur d'échange (qui apparaît pour Marx, pour résumer abusivement, quand la production dépasse les besoins). D'où la nécessité de cette centralité ludique, réinventée, de cette monumentalité retrouvée. Car le monument lui-même perd sa valeur d'usage (qui correspond davantage à une période historique révolue), il ne répond plus forcément ni à des besoins ni à des *désirs* sociaux.

Du monument répressif au monument spectaculaire : « un monument ne peut pas être innocent »

Si, pour Lefebvre, la ville est une œuvre, elle est surtout une œuvre politique. Et les symboles que supportent ses monuments le sont également. Instrument d'un pouvoir répressif, le monument est aussi celui de la « société spectaculaire-marchande » fustigée par Guy Debord et ses camarades de l'Internationale situationniste.

Le monument oppressif, narcissique et idéologique

Le monument, outre sa fonction sociale, est perçu par Lefebvre comme symbole du pouvoir — un pouvoir par définition aliénant et répressif pour la vision marxiste et *libertaire* qu'il partage à l'époque avec un certain nombre de sociologues. C'est ici que la jonction peut être faite avec l'Internationale situationniste qui, au cours de la même période, tient un discours sensiblement identique sur le sujet. Dès 1970, Lefebvre débute cette *critique du monument* dans *La Révolution urbaine*, en opposant deux thèses antagonistes. L'une de ses thèses est la suivante :

28. Henri LEFEBVRE, *Espace et politique. Le Droit à la ville II* [1972], Paris, Anthropos, 2000, p. 74.

29. Henri LEFEBVRE, *Le Matérialisme dialectique* [1939], Paris, PUF, coll. « Nouvelle Encyclopédie Philosophique », 1949, p. 70-71.

« Le monument est essentiellement répressif. Il est le siège d'une institution (l'Église, l'État, l'Université). S'il organise autour de lui un espace, c'est pour le coloniser et l'opprimer. Les grands monuments ont été élevés à la gloire des conquérants, des puissants. Plus rarement à la gloire des morts et de la beauté morte (le Tadj Mahal...). Ce furent des palais et des tombeaux³⁰. »

Le caractère répressif du monument, ici dénoncé avec violence, ne peut par ailleurs qualifier que les monuments intentionnels au sens de Riegl³¹, soit les monuments réalisés pour commémorer un moment ou un fait précis, de par la volonté d'un pouvoir alors en place (sinon, leur sens change dans le temps, comme nous l'avons vu). Les monuments, souvent édifiés sur commande des dominants — le prince, l'aristocratie, la bourgeoisie... —, seraient donc destinés à impressionner, à agir sur le peuple — le *social* — à travers une symbolique, en jouant sur ce besoin de monumentalité des masses. C'est ainsi que Lefebvre déclare en 1967 :

« C'est dans la ville que les classes s'affrontent, que se déroule la lutte des classes. La classe dominante se sentait toujours menacée par le peuple, par l'assemblée des communautés urbaines ; par conséquent, elle joue son existence sociale devant ce spectateur attentif et inquietant à qui il faut donner des garanties, des gages, pour qui il faut organiser des spectacles : ce sont les monuments et les fêtes³². »

Lefebvre pense ainsi que les monuments servent, entre autre, à apaiser et à canaliser le potentiel révolutionnaire des masses, comme un voile qui leur masquerait leur situation : thèse qui se justifie si l'on songe que les monuments ont le plus souvent glorifié la grandeur militaire, économique ou politique des États...

Plus simplement, dans l'histoire occidentale et la majeure partie des cas, le monument reste pour le pouvoir ou l'institution un instrument qui lui permet d'affirmer, de légitimer son autorité. C'est en cela que le monument est — pour reprendre une terminologie courante au cours de cette période³³ —

30. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, op. cit., p. 33.

31. Aloïs RIEGL, op. cit., p. 35. Par opposition aux monuments qui acquièrent leurs significations avec le temps ou du fait de leur ancienneté.

32. Henri LEFEBVRE, « Conférence à la cité universitaire d'Antony » [1967], in *Du rural à l'urbain*, op. cit., p. 230.

33. Un très grand nombre d'intellectuels analysèrent cette fonction sociale de la répression, cette aliénation exercée par les classes dirigeantes, dont Herbert

symboliquement répressif et aliénant. Plus que répressif, il se veut dissuasif et persuasif. Il symbolise, résume et affirme la « volonté de puissance ³⁴ » d'un pouvoir qui veut, à travers lui, convaincre de sa puissance. Le monument ne serait ainsi qu'une arme symbolique aux mains des classes dominantes qu'elles instrumentaliserait en pervertissant ce fameux besoin « ludique » des sociétés.

Ce caractère répressif, cette volonté de conditionnement des masses, s'affirmeraient pour Lefebvre dans la verticalité ou, du moins, dans l'ascendant formel et esthétique produit par le monument sur son environnement urbain. Par exemple, la symbolique phallique des monuments verticaux (tours, colonnes, obélisques...) illustrerait, même si la symbolique change souvent d'une culture à l'autre ³⁵, cette volonté de puissance des pouvoirs. Le monument s'inscrirait donc dans un « espace répressif ³⁶ » en tant qu'outil stratégique dans la lutte des classes, son symbolisme étant utilisé à cette fin. On voit ici s'affirmer la dimension contradictoire de la puissance symbolique du monument, à la fois répressif et lieu de sociabilité.

Les situationnistes, ancrés dans la critique de l'urbanisme et dans l'exploration de l'urbain, fustigeront également cette répression indirecte et ce conditionnement inhérents à la ville. Mais, davantage concernés par la critique de l'urbanisme fonctionnel de l'après-guerre (où le monument n'a plus sa place) et la mise en place d'une *utopie* urbaine et sociale, ils ne théoriseront pas le monument comme leur ami Henri Lefebvre. Cependant, à travers les quelques comptes rendus de leur pratique urbaine

Marcuse, par exemple, qui juge qu'elle s'impose à travers l'instrumentalisation et la pseudo-satisfaction de pseudo-besoins. La revue *Utopie*, créée en 1966 sous l'égide d'Henri Lefebvre, parue aux éditions Anthropos, et qui regroupait de futurs grands noms de la sociologie et de l'urbanisme (Jean Baudrillard, Hubert Tonka, René Lourau, Jean Aubert, Antoine Stinco, Charles Goldblum, Jean Paul Jungmann...) s'essaye même à l'analyser et à la dénoncer dans le fait urbain.

34. Terme que Lefebvre emprunte à Nietzsche, l'une de ses principales références avec Marx et Hegel, in Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, op. cit., p. 255.

35. *Ibidem*, p. 273.

36. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, op. cit., p. 207.

expérimentale (la « dérive ») publiés dans leur revue³⁷, nous pourrions glaner, çà et là, quelques considérations sur des exemples précis.

« C'est à la limite ouest des Halles que le Ministère des Finances, la Bourse et la Bourse du Commerce constituent les trois pointes d'un triangle dont la Banque de France occupe le centre. Les institutions concentrées dans cet espace restreint en font, pratiquement et symboliquement, un périmètre défensif des beaux quartiers du capitalisme³⁸. »

Déchiffrant le texte urbain à leur façon, les situationnistes y discernent ainsi une symbolique répressive. « Tout l'espace [étant] déjà occupé par l'ennemi³⁹ », ils confèrent au monument le même statut répressif qu'à n'importe quel bâtiment conçu par un urbanisme avilissant à la botte d'un pouvoir aliénant. Ils ne croient pas, comme les acteurs de la Commune de Paris, « qu'un monument puisse être innocent⁴⁰ », l'espace social dans son ensemble étant avant tout politique.

Dans la pensée lefebvrine, le monument ne se limite pas à sa fonction d'instrument du pouvoir. Il est aussi un moyen pour les gouvernants de se mirer et auto-admirer à travers la contemplation d'œuvres qui expriment et manifestent leur autorité, leur puissance, voire leur goût. Le monument devient ainsi le miroir dans lequel le pouvoir se regarde et se délecte de son autorité. Au-delà, le monument peut aussi servir de *vitrine* pour le pouvoir en place, par exemple dans les régimes socialistes ; ou pour les élus, dans nos sociétés, devenir un moyen de *vendre leur ville* (valeur d'échange du monument...), à travers une propagande symbolique autour de ses monuments qui dépasse les limites de la cité, de la nation...

Dans la continuité des réflexions de Lefebvre sur le monument, on peut voir à quel point ces considérations se sont révélées exactes — et pas seulement dans les régimes totalitaires : il suffit

37. *Internationale situationniste*, n° 1 à 12, Paris, revue éditée entre juin 1958 et septembre 1969.

38. Abdelhafid KHATIB, « Essai de description psychogéographique des Halles », in *I. S.*, n° 2, décembre 1958, p. 17. Noter que le ministère des Finances occupait alors encore une aile du Louvre [note de la SdR].

39. Attila KOTANYI et Raoul VANEIGEM, « Programme élémentaire du bureau d'urbanisme unitaire », in *I. S.*, n° 6, août 1961, p. 18.

40. « Aux poubelles de l'histoire », in *I. S.* n° 12, septembre 1969, p. 110.

de songer aux grands travaux entrepris sous l'égide de François Mitterrand... Ainsi, à travers le monument on peut aussi chercher à faire connaître et apprécier le niveau technique (de construction), la puissance financière et culturelle atteints par le pays ou la ville, chaque dirigeant voulant inscrire sa marque dans l'espace urbain. S'ajoute à tous ces traits, de la part des architectes, un certain *narcissisme* plastique et technique, comportement dénoncé, déjà, au sein même de l'I. S.⁴¹. Quand la volonté du politique rencontre la technique de l'architecte, on voit surgir le monument « intentionnel » lequel, répressif ou non, sert surtout à rehausser leurs ego respectifs⁴². On est, ici, bien loin du social...

Mais bien près du caractère « idéologique » que Lefebvre dès 1970 dans *La Révolution urbaine*, dénonçait dans le monument, cause et effet de sa « dimension symbolique » et tenant de la volonté et du mythe de puissance⁴³, car pour l'auteur, l'idéologie ne peut être qu'en se référant à un espace⁴⁴ (comme par exemple, « les églises ») :

« Plus généralement, ce que l'on nomme « idéologie » n'acquiert de consistance qu'en intervenant dans l'espace social, dans sa production, pour y prendre corps⁴⁵. »

En définitive, l'idéologie du pouvoir (politique ou religieux) produit le monument et acquiert son essence, son existence avec lui, perdure en lui... À travers les symboles, toujours... Ce qui fait vivre l'histoire, la mémoire et un certain lien social fait aussi vivre l'idéologie : le monument véhicule l'idéologie répressive par ses symboles.

« L'édifice, objet culturel, est aussi support d'idéologie. Il veut rassembler, persuader, convaincre : impossible-possible. Aussi bien qu'une phrase, ou une page, ou un livre, un édifice porte et supporte des

41. Voir par exemple *I. S.*, n° 5, décembre 1960, p. 10 sur la polémique de l'exclusion de deux architectes de l'I. S. pour le fait d'avoir accepté de construire une église.

42. Cf. l'opinion de l'architecte Roland CASTRO dans son intervention « Architecture et politique depuis 1966 » in *Ville forme symbolique pouvoir projets*, *op. cit.*

43. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, *op. cit.*, p. 118.

44. Comme pour la « mémoire » bachelardienne (exemple : « la maison de l'enfance »).

45. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 55

idéologiques. La colonne, le campanile ou le clocher, le fronton, la façade, etc. Dans le contexte, certains sèmes ou objets-signes se chargent d'idéologie⁴⁶. »

Le monument-spectacle

Le monument a donc plus qu'un rôle social bénéfique : il a aussi des fonctions répressives. Mais la plus importante reste sa fonction « spectaculaire ». Pour les situationnistes, la société entière et la ville sont bâties sur le spectacle⁴⁷. Le monument, objet et produit social, pourrait en être un exemple probant. Sémantiquement, il deviendrait, plus qu'un outil de propagande, un mensonge et un instrument d'aliénation par excellence, le spectacle de la ville et de la société tout entière passant par lui. Il serait comparable à la *publicité* architecturale du pouvoir, appartenant à la fois au « spectaculaire concentré » (au service du culte de la personnalité, par exemple) et au « spectaculaire diffus⁴⁸ » (la profusion des objets futiles produits par l'industrie et consommés par l'homme moderne...). Le monument serait, en définitive, spectacle du pouvoir et du capitalisme et pourrait ainsi devenir un objet de consommation au même titre qu'un objet usuel. Il participerait alors de cette « consommation de l'espace » (dans « l'espace de la consommation ») qui passe par le visuel⁴⁹ selon Lefebvre, et qui supprime la « production de l'espace » (dans « l'espace de la production ») rendant par là même le consommateur passif devant le spectacle de sa consommation — de la ville — en l'aliénant encore davantage. Comme la ville, le monument acquiert alors sa « valeur d'échange » et rentre dans un système spectaculaire étatico-capitaliste.

Mais si le monument est spectacle, il est d'abord et avant tout, par son essence même, spectacle du passé, comme le perçut le jeune lettriste⁵⁰ Ivan Chtcheglov, dès 1953 :

46. Henri LEFEBVRE, « Éléments d'une théorie de l'objet », *op. cit.*, p. 283.

47. Guy DEBORD, *La Société du spectacle*, Paris, Éditions Buchet-Chastel, 1967.

48. Sur ces deux aspects du spectacle, voir *I. S.*, n° 10, mars 1966, p. 44-45.

49. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 301-304.

50. L'Internationale lettriste est l'une des futures composantes de l'Internationale situationniste.

« Toutes les villes sont géologiques et l'on ne peut faire trois pas sans rencontrer des fantômes, armés de tout le prestige de leurs légendes. Nous évoluons dans un paysage fermé dont les points de repère nous tirent sans cesse vers le passé⁵¹. »

Les monuments sont parmi ces « fantômes » du passé. Dans la pensée situationniste, les villes participent à ce point du spectacle passéiste qu'elles « sont données comme un lamentable spectacle, un supplément aux musées, pour les touristes proménés en autocars de verre⁵² ». Le « fétichisme de l'ancien⁵³ », connoté entre autres par les monuments, symbolise bien évidemment pour cette avant-garde la mort de l'art et le déclin des sociétés occidentales.

Mais ce fétichisme du passé, véhiculé par les symboles et la pérennité des monuments, participe aussi d'une forme d'aliénation : la ville, la société et l'homme se retrouvent figés dans un passé qui ne veut pas mourir, les empêchant d'évoluer.

Lefebvre lui-même reprendra cette vision du monument spectaculaire et passéiste dans *Le Droit à la ville*, où il constate que la ville historique devient « un musée pour touristes », qu'elle est donc « morte » et « de moins en moins liée à ses symboles », devenant par là même « spectacle⁵⁴ ». Il souligne même la contradiction de la « consommation culturelle » qu'on pourrait appliquer à la préservation des monuments : on adore et on reconstruit ce que l'on détestait et détruisait hier ; tout cela « pour le tourisme et les loisirs, industries promises à un grand avenir⁵⁵. »

Le monument participe donc bien, dans les deux pensées, d'une « muséification » de la ville par le biais d'un passé périmé, dont il n'est pas forcément nécessaire de maintenir abusivement et symboliquement le souvenir dans la mémoire collective.

« En effet, la splendeur des monuments est formelle. Et si le monument s'est toujours chargé de symboles, il les offre à la conscience sociale et à la contemplation (passive) au moment où ces symboles déjà

51. Ivan CHTCHEGLOV (alias Gilles Ivain), « Formulaire pour un urbanisme nouveau » [1953], repris dans *I. S.*, n° 1, juin 1958, p. 15.

52. « Urbanisme unitaire à la fin des années 50 », in *I. S.*, n° 3, décembre 1959, p. 13.

53. Déjà perçu au début du siècle par Aloïs RIEGL, *op. cit.*

54. Henri LEFEBVRE, *Le Droit à la ville*, *op. cit.*, p. 115-117.

55. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, *op. cit.*, p. 415-416.

désuets, perdent leur sens. Ainsi les symboles de la Révolution sur l'Arc de Triomphe napoléonien⁵⁶. »

Enfin, ce passéisme des monuments, d'après Lefebvre, « cultive un regard qui nous empêche de voir « l'urbain » actuel⁵⁷ » et surtout les « possibles » présents dans cet urbain : possibles utopiques qui permettraient d'entrevoir et de préparer la révolution sociale tant souhaitée, ceci entraînant la confusion même chez Lefebvre et les situationnistes.

Le « romantisme révolutionnaire » et le monument

On l'aura compris, Henri Lefebvre et les situationnistes sont partagés quant au statut du monument dans la ville, d'autant que sa dimension répressive est, nous l'avons vu, intimement liée à son caractère social. Lefebvre, par exemple, se pose en défenseur du monument trans-fonctionnel et symbolique tout en constatant que son symbolisme peut se révéler aliénant. Les situationnistes quant à eux se limitent à sa critique, se conformant ainsi à leur pratique de dénoncer tout fait social ou spatial, pratique en accord avec leur volonté de subvertir la société dans son ensemble. Cependant, issus en majorité de milieux artistiques (le lettrisme, Cobra...), ils n'en demeurent pas moins *émus* par certaines réalisations architecturales du temps jadis (La Rotonde de Ledoux à Paris, par exemple) auxquelles ils attachent une certaine qualité esthétique. Ils sont un peu comme ce « bataillon d'artistes de la Commune » venu s'opposer, « au nom de valeurs esthétiques permanentes », aux incendiaires voulant brûler Notre-Dame⁵⁸ : ce sont des révolutionnaires, mais des artistes avant tout, et donc, attachés à certaines valeurs.

Pourfendeurs de la modernité (mais non passéistes), les situationnistes et Lefebvre se trouvent ainsi au cœur d'une contradiction entre une forme de *nostalgie* du passé et un esprit *révolutionnaire*, soit une volonté d'avancer et de bouleverser radicalement la société. Le « romantisme révolutionnaire », dont

56. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, op. cit., p. 33.

57. *Ibidem*, p. 43.

58. Henri LEFEBVRE, *La Proclamation de la Commune : 26 mars 1971*, Paris, Gallimard, coll. « 30 Journées qui ont fait la France », 1965, p. 394.

les situationnistes se réclament⁵⁹, fut explicité par Lefebvre — que l'on peut lui-même taxer de « romantique révolutionnaire⁶⁰ ». En réaction contre le rationalisme moderniste, ils ont en commun le refus d'un certain présent, une certaine nostalgie du passé et de ses témoignages (les monuments...) et l'aspiration à autre chose : les « possibles », la révolution dans la culture. Quelle est la place du monument dans cet état d'esprit partagé entre *traditionalisme* (nostalgie) et *révolutionnarisme* (progressisme) ? Elle est ambiguë. Et quelle est la solution ? Les situationnistes en proposent une assez radicale, et en cela, peut-être sont-ils moins romantiques et plus révolutionnaires que Lefebvre.

« Que faire ? »

Foncièrement plus radicaux que leur « maître à penser », les situationnistes le sont aussi vis-à-vis du devenir de la monumentalité. Pour eux, tous les éléments, les vestiges du passé doivent être réinvestis ou disparaître, ce qui entraîne une seule alternative pour le monument : détournement ou destruction pure et simple.

La destruction des monuments est une pratique et une volonté récurrentes chez les révolutionnaires à toutes les époques selon Lefebvre : « Pour détruire une société, les conquérants et les révolutionnaires détruisaient les monuments⁶¹ » et puisque le monument montre le visage du pouvoir, on se doit de s'attaquer à lui. Il est d'ailleurs fait de nombreuses allusions à ce *vandalisme révolutionnaire* dans les pages de l'*I. S.*⁶² : il y est glorifié, encouragé...

59. *I. S.*, n° 1, p. 21 et Guy DEBORD, *Correspondance*, vol. 1, juin 1957-août 1960, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999, p. 331-332.

60. Henri LEFEBVRE, « Douzième prélude : Vers un nouveau romantisme ? » (1959-1961) in : *Introduction à la modernité*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Arguments », 1962, p. 235 à 373.

61. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, op. cit., p. 254.

62. Voir, par exemple, les photos de la colonne Vendôme détruite pendant la Commune de Paris in *I. S.*, n° 7, avril 1962, p. 14-15.

« La Commune représente jusqu'à nous la seule tentative d'un urbanisme révolutionnaire, s'attaquant sur le terrain aux signes pétrifiés de la vieille organisation ⁶³ ».

Au même titre, les « Projets d'embellissement rationnels de la ville de Paris », parus sous la signature de l'Internationale lettriste en 1955, apparaissent comme un véritable catalogue des monuments à détruire et à sauvegarder dans le Paris intra-muros : « conserver les gares », « destruction des musées », « les monuments de la laideur desquels on ne peut tirer aucun parti (genre Petit ou Grand Palais), devront faire place à d'autres constructions », « destruction des statues qui n'ont plus de significations ⁶⁴ ».

« Détournement d'éléments esthétiques préexistants ⁶⁵ » (ou « détournement ludique d'architectures utilisables ⁶⁶ »), le détournement des monuments, enfin, est également un thème cher aux situationnistes. Il s'agit de renverser les significations mêmes du monument en renversant ses symboles, et cela tout simplement en changeant son usage, ses pratiques, ce qui est en rupture avec la théorie de la « permanence » des monuments. Les situationnistes pensent ainsi jouer à la fois sur le sens et la symbolique de l'espace urbain et de ses composantes, en appliquant à la ville leur vision d'une société dépourvue de sens et jouer ainsi avec l'aspect schizophrénique de cette société : la politique du pire, en quelque sorte...

« Ces images périmées conservent un petit pouvoir de catalyse, mais il est presque impossible de les employer dans un urbanisme symbolique sans les rajeunir, en les chargeant d'un sens nouveau ⁶⁷. »

Ce détournement monumental apparaît comme la solution situationniste la plus plausible au problème de la muséification des

63. « Aux poubelles de l'histoire », *op. cit.* Cette phrase à paternité situationniste a été reprise par Lefebvre dans son ouvrage *La Proclamation de la Commune, op. cit.*, p. 394.

64. *Potlatch* n° 23, 13 octobre 1955, in *Guy Debord présente Potlatch (1954-1957)*, Paris, Gallimard, 1996, p. 203-207.

65. *I. S.*, n° 1, *op. cit.*, p. 13.

66. *I. S.*, n° 2, *op. cit.*, p. 12.

67. Ivan CHTCHEGLOV, « Formulaire pour un urbanisme nouveau », *op. cit.*, p. 15.

villes, même si Lefebvre remarque avec raison que « le détournement » n'est pas tout à fait une « appropriation » en tant qu'il n'est pas une « création » mais seulement une activité provisoire⁶⁸. Cependant, la « valeur d'usage » du monument est bel et bien ici remise au premier plan. La thèse situationniste qui peut se résumer ainsi : « la révolution sera aussi la création perpétuelle de signes qui appartiennent à tous⁶⁹ » et qui encore actuellement n'a rien perdu de sa pertinence, est, en tout cas, plus constructive que celle visant à détruire sommairement les signes du passé : elle est illustrée aujourd'hui par de nombreux artistes, tels Christo et ses « emballages », ou Hans Haacke qui se sert du monument détourné comme « point de repère pour dénoncer les horreurs de l'histoire » (le nazisme, la Shoah⁷⁰...).

Mais ces solutions à la *crise* du monument dans la ville demeurent un point de départ dans les écrits lefebvriens et situationnistes qui ne lui accordent, somme toute, que peu de place — une place *symbolique*. Le monument et la muséification qu'il inflige à la ville sont un problème de second ordre qui masque la crise essentielle : celle de « l'habiter ».

« Le malheur de l'architecture, c'est qu'elle a voulu dresser des monuments et que « l'habiter » a été tantôt conçu à l'image des monuments, tantôt négligé. L'extension à l'habiter de l'espace monumental est toujours une catastrophe, d'ailleurs cachée aux yeux de ceux qui la subissent⁷¹. »

68. Henri LEFEBVRE, *La Production de l'espace*, op. cit., p. 194-195.

69. « Commentaires contre l'urbanisme », in *I. S.*, n° 6, p. 35.

70. Pierre BOURDIEU et Hans HAACKE, *Libre-Échange*, Paris, Seuil/Les Presses du réel, 1994.

71. Henri LEFEBVRE, *La Révolution urbaine*, op. cit., p. 33.